

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 14 mars 2020

Rapport moral de l'année 2019

Le début de l'année 2019 a été marqué par le décès d'Élise qui nous a tous bouleversés mais qui nous rappelle l'utilité de notre combat pour apaiser la circulation automobile, pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue et que l'espace public soit un lieu de vie sécurisé pour tous et toutes.

L'année 2019 nous a fortement mobilisés sur la préparation des élections municipales de 2020. Dès le printemps, nous avons élaboré une stratégie dont l'objectif était de faire inscrire des engagements ambitieux pour le développement des mobilités actives dans le programme d'un maximum de candidats. Nos réunions en vue de rédiger des propositions ont réunis de nombreux adhérents et l'envoi des manifestes aux candidats ont été à l'origine de nombreuses rencontres avec les candidats. Le baromètre de la cyclabilité, porté par la FUB, a plus que doublé par rapport à l'édition précédente avec près de 10000 réponses dans le Nord et le Pas-de-Calais grâce à notre mobilisation. Cela montre une forte appétence pour les causes que nous défendons et nous espérons que cet investissement permettra un développement sensible de politiques favorables à la marche et au vélo dans les années à venir.

En 2019, plusieurs nouveaux partenariats ont été signés avec des villes qui expriment une volonté de développer les mobilités actives : la ville de Béthune, la ville de Maubeuge, la ville de Marcq-en-Barœul et la Communauté d'agglomération du Boulonnais. D'autres échanges menés en 2019 devraient aboutir à des partenariats en 2020 avec notamment la ville de Lille, la Communauté de communes du Pévèle-Carembault et la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole.

L'année 2019 a aussi été l'année du développement de nos représentations locales avec l'arrivée de nouveaux correspondants locaux, aujourd'hui au nombre de 53, et la réorganisation ou la restructuration de certaines antennes (comme Arras, Saint-Amand-les-Eaux ou Boulogne-sur-Mer).

Enfin, ce fût aussi l'année du déménagement de la MRES où se situe notre siège social, déménagement qui après de plusieurs rebondissements, nous a amené sur le quartier de Fives en décembre.

Si Droit au vélo réussit à se faire entendre par les décideurs publics, c'est grâce à ses adhérents, ses bénévoles et ses salariés qui s'investissent sur l'ensemble des territoires. Ce rapport moral est aussi l'occasion de tous les remercier.

***Droit au vélo* en 2019**

Au 31 décembre 2019, Droit au vélo comptait précisément **2513 adhérents**, soit une hausse de 19 % par rapport à 2018.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 16 mars 2019, un nouveau Conseil d'administration a été élu :

Les membres du Bureau :

- Président : Yannick PAILLARD, chargé du suivi des partenariats
- Trésorier : Olivier DUTEL
- Secrétaire : Frédéric DEVRED, dossiers thématiques et suivi du bénévolat
- Vice-président en charge des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN
- Vice-président en charge des relations avec les salariés : Denis LEFEBVRE
- Trésorier Adjoint : François LOISEAU, développement de la vélo-éducation et du bénévolat et suivi du CREM

Les autres administrateurs :

- Pascal COQUERELLE : délégué à la santé
- Hervé de CAGNY : Heurovélo ; liens avec la Fédération Française de Cyclotourisme ; cartographie
- Dominique DELCROIX : suivi des véloroutes et voies vertes et des liens avec l'AF3V (Association Française des Véloroutes et Voies Vertes) – *mis en en vacances pendant la campagne municipale*
- Véronique FAFEUR : commission *Balades* et suivi des véloroutes et voies vertes.
- Brigitte HELLE : commission *Actions militantes* - *mise en en vacances pendant la campagne municipale*



- Yves LÉPINAY : lien avec les antennes et coordination de celle de la métropole lilloise
- Eric MAQUET : commissions *Ateliers* et *Balades*
- Luc RELIGIEUX : délégué à la Communication événementielle.
- Nathalie SEDOU : démission en juillet.

Le Conseil d'administration s'est réuni, suite à la dernière assemblée générale, sept fois. En alternance des CA, huit réunions du Bureau ont été consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

Équipe salariée

L'équipe salariée est restée à 5.6 ETP en 2019 ; le départ de Sébastien a entraîné le recrutement d'Amandine. Elle se compose ainsi de :

- Michel ANCEAU (direction, concertation, financement)
- Amandine GABRIELS (chargée de projet et d'animation) depuis septembre 2019
- Carine GERMANEAU (secrétariat et animation) à 60 %
- Judicaël POTONNEC (chargé de projet Crem)
- Sébastien TORRO-TOKODI (chargé de concertation et de projet Crem) jusque juillet 2019
- Mathias VADOT (animation et coordination de la cartographie)
- Julien VITSE (chargé de mission)

Correspondants locaux

Désignés par le Conseil d'administration, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à Droit au vélo de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable. Les correspondants locaux de *Droit au vélo* sont essentiels à son fonctionnement.

Trois journées de formation et d'échanges ont été organisées les 22 juin, 12 octobre et 20 novembre à la MRES en présence des candidats à la fonction de correspondant et de correspondants déjà en poste, de membres du Conseil d'administration, de salariés. Ces journées, toujours très riches, permettent de confronter nos besoins, d'adapter notre stratégie en fonction des expériences du terrain et de partager les pratiques pour plus d'efficacité dans les actions menées. Une large part de nos échanges a notamment porté sur la préparation des élections municipales de mars 2020.

De nouveaux correspondants ont ainsi pu être investis pour Arras, Bailleul, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Bruay-La-Buissière, Capinghem, Dunkerque, Hem, Lambersart, Linselles, Roubaix, Sainghin-en-Mélantois, Wavrin, ce qui porte leur nombre à 53.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (*Achicourt*), Christian BONENFANT et Pierre MEURISSE (*Armentières*), Olivier JANDOT, Vincent SAUVE et Samuel SCHEPENS (*Arrageois*), Pauline EBLAGON et Rémi MANIER (*Audomarois*), Géry DELANGUE (*Bailleul*), Daniel DOURLENS et Aurélie BOUTELLIER (*Béthunois*), Guillaume DE BRETAGNE et François LEPOIVRE (*Boulogne-sur-Mer*), Jean Louis THERSEN (*Bruay-La-Buissière*), Véronique DORIGNAUX et Eric DELEPLANQUE (*Capinghem*), Claude-Arnaud LEPOUTRE (*Cysoing*), Olivier COHEN (*Dunkerquois*), Jacky THERRIN (*Faches-Thumesnil*), Olivier LEMAN (*Fourmies*), Jean-Pierre VERHILLE (*Haubourdin et les Weppes*), René FAUVERQUE (*Hazebrouck*), Luc RELIGIEUX (*Hellemmes*), André CATTEAU (*Hem*), Olivier DUTEL (*La Madeleine*), Philippe DELRUE Jean-Marie ROGER et Pierre-Marie PIERRARD (*Lambersart*), Christophe BRETHENOUX (*Lens*), Yves LÉPINAY (*Lille*), Stéphane WESTELYNCK (*Linselles*), Christophe HERLIN (*Lomme*), Pascal COQUERELLE (*Loos*), Éric LIBERELLE (*Marcq-en-Barœul*), Dominique DELCROIX (*Maubeuge*), Jean DEWAVRIN (*Mons-en-Barœul*), Daniel DOURLENS (*Neufchâtel-Hardelot*), Stéphanie HÉRON et Julien DHELLEMMES (*Quesnoy-sur-Deûle*), Claudine VAN NIEUWENHOVE (*Ronchin*), Aloïs BORY et Alexandre BRYSSBAERT (*Roubaix*), Jean-François OCHIN (*Sainghin-en-Mélantois*), Christophe DESMET (*Saint-Amand-les-Eaux*), Philippe MARQUET (*Saint-André-lez-Lille*), Jean-Marie CASIER (*Sainte-Catherine*), Pierre TITTELEIN (*Saint-Laurent-Blangy*), Sébastien RILLET (*Templeuve*), Yannick PAILLARD (*Tourcoing*), Alain LEGRAND, Claude BRIDELANCE et Nicolas LECOMTE (*Valenciennois*), Frédéric DEVRED et François LOISEAU (*Villeneuve-d'Ascq*), Claude VALLE (*Wasquehal*), Guillaume BLONDEEL (*Wavrin*), pour l'activité déployée.

La position de *Droit au vélo* sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation et les correspondants locaux. Un fascicule remis lors des formations

dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par *Droit au vélo*. Il est consultable sur le site www.droitauvelo.org.

Antennes locales

À Arras (Samuel SCHEPENS et Vincent SAUVE), Béthune (Daniel DOURLENS et Aurélie BOUTELLIER), Boulogne-sur-Mer (Guillaume DE BRETAGNE puis François LEPOIVRE), Pévèle-Carembault (Claude-Arnaud LEPOUTRE et Sébastien RILLET), Dunkerque (Olivier COHEN et Lise IOOS), Fourmies (Olivier LEMAN), Hazebrouck-Bailleul (René FAUVERQUE), Lens (Christophe BRETENOUX), Maubeuge (Dominique DELCROIX), Saint-Amand-les-Eaux (Christophe DESMET), Saint-Omer (Pauline EBLAGON et Rémi MANIER) et Valenciennes (Alain LEGRAND, Nicolas LECOMTE et Claude BRIDELANCE), nos responsables d'antenne assurent la représentation de l'association sur le territoire de leur agglomération. Des groupes structurés d'adhérents se réunissent ainsi régulièrement pour revendiquer des territoires plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... À l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, la coordination du travail des correspondants locaux est assurée par Yves LÉPINAY. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles. En 2019, notre implantation régionale s'est encore renforcée avec la structuration des antennes de Boulogne et de Saint-Amand-les-Eaux. Notre rayonnement permet à Droit au vélo – ADAV d'être plus que jamais un interlocuteur incontournable et reconnu pour les collectivités qui souhaitent développer une politique cyclable.

Dans le Douaisis, notre association travaille de concert avec l'association locale *Droit d'velo*. Dans le Calais, des relations existent aussi avec les associations *Opale Vélo Service* et *Partageons la rue – Calais*.

Relations avec le versant sud des Hauts-de-France (ex-Picardie)

Depuis le 25 juin 2016, à Amiens, a été créé à notre initiative le collectif Vel'Hauts de France qui rassemble les associations FUB et AF3V des Hauts-de-France. Malheureusement, tous occupés par nos multiples activités, nos relations restent encore trop limitées mais nous agissons de concert pour infléchir les politiques régionales à l'exemple de notre contribution commune pour l'adoption d'un nouveau Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (SR3V) ou de propositions d'amendements en septembre 2019 à la convention région-SNCF en vue d'une meilleure prise en compte des cyclistes.

Ce collectif regroupe à ce jour : *Droit au vélo – ADAV* (Nord et Pas-de-Calais), *l'Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise* (AU5V), *BeauVélo* et *Vellovaque* (Beauvaisis), *Droit d'velo* (Douaisis), *Opale Vélo Service* et *Partageons la rue – Calais* (Calais), *Véloxygène* et *Vélo Services Amiens* (Amiénois) et *l'Autan* (Association des Usagers des Transports – Aisne Nord).

Commissions thématiques et valorisation du bénévolat

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions :

- Ateliers (Francis BONNAVE, Armel GHESQUIERE, Thomas VANDEVILLE pour Arras ; David MAZCKA et Julien VITSE pour Dunkerque ; Dominique DELCROIX pour Maubeuge, Pierre TITTELEIN pour Saint-Laurent-Blangy, Rémi MANIER pour Saint-Omer)
- Vélotourisme et Balades (Dominique DELCROIX, Véronique FAFEUR et Éric MAQUET)
- Heurovélo (Hervé de CAGNY)
- Vélo-école (Michel DEMASURE pour Lille et Dominique DELCROIX pour La Sambre-Avesnois),
- Comptages (Joël MEISSONNIER)
- Cartographie (Philippe PARY, Hervé de CAGNY, Yannick PAILLARD)
- Bénévolat (Frédéric DEVRED, François LOISEAU et Éric MAQUET)

Une très forte proportion des adhérents de l'ADAV déclare, au moment de l'adhésion ou de son renouvellement, vouloir faire du bénévolat au service de l'objet de l'association.

Il existe déjà des mobilisations exemplaires de nombre d'entre eux sur le traitement de la chaîne de production de la revue l'Heurovélo, sur l'organisation et l'animation de la Fête du vélo, sur l'organisation et l'encadrement des balades, les vélo-écoles, sans évoquer bien entendu les mobilisations type « arrêtez les bêtises » ou « j'en ai pour deux minutes » ...

Mais les adhérents sont nombreux également à regretter de ne pas être mieux, et de manière ciblée, sollicités pour des actions, quelle qu'en soit la nature. Le travail entamé en 2018 grâce notamment à Frédéric DEVRED, François LOISEAU et Éric MAQUET, d'analyse du fichier des adhérents se poursuit pour mieux mobiliser, et de manière ciblée, ce potentiel précieux pour être ensuite orientés vers les référents ad-hoc.

L'investissement bénévole est indispensable dans le fonctionnement de nos associations et la société aussi nous sommes fiers que la ville de Lille ait honoré du trophée du bénévolat Michel DEMASURE, bénévole multiscarte de l'association que ce soit pour la vélo-école, la distribution et la mise sous pli du courrier ou encore les comptages !

Partenariats et concertation

Conventions avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Cette concertation durable permet de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité de ceux existants et de développer l'usage du vélo. L'expertise d'usage de Droit au vélo est ainsi reconnue en termes d'aménagements, de politiques cyclables et de mobilités alternatives à la voiture individuelle à l'échelle local, régionale et nationale. C'est par exemple à ce titre que l'ADAV est régulièrement invitée comme :

Le jeudi 14 mars à Béthune, pour la « Rencontre Régionale de l'Aménagement en Hauts-de-France - Bicyclette et territoires innovants : des rouages à dégripper ? » à intervenir sur le thème « Etre force de propositions en écomobilité durable » avec Sébastien TORRO-TOKODI et Yannick PAILLARD.

Les 19 et 20 juin à Oslo comme expert mobilité dans la délégation de la Ville de Lille pour accompagner sa candidature au prix européen de Capitale Verte avec Michel ANCEAU.

Le 12 novembre 2019 à Nancy pour la « Journée vélo Grand Est » coorganisée par la DREAL, l'ADEME, la Région Grand Est, le CD54, l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est et le Cerema Avec Michel ANCEAU pour témoigner de l'apport d'une association d'usager dans les politiques des collectivités.

Nous avons donc aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent très régulièrement. La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain, disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

Droit au vélo conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées et contribue à l'élaboration des schémas directeurs cyclables.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à :

- participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagement cyclable à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés ;
- apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

La convention avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) a été reconduite en 2019. Suite au travail mené ces dernières années avec l'adoption d'un schéma directeur cyclable élaboré avec l'ADAV et l'adoption d'un budget *Modes doux* pluriannuel de 30 millions d'euros, un travail important est actuellement mené sur la résorption des points noirs et la continuité des itinéraires cyclables : travaux en cours pour le traitement du giratoire de la Pilaterie et du franchissement de l'A22 à Villeneuve d'Ascq, piste bidirectionnelle réalisée en 2019 rue Sadi Carnot avec le franchissement de l'A21 et des voies ferrées à Ronchin, liaison par pistes cyclables entre Lomme et Loos sur la RD 48 en cours de finalisation... Déploiement progressif de la signalétique directionnelle, expérimentation d'une vélorue à Lille Fives...

La MEL reste l'agglomération la plus volontariste à l'échelle régionale en termes de politique cyclable et piétonne. À noter également les sollicitations de villes de plus en plus nombreuses pour constituer avec notre concours des groupes de travail vélo.

La convention triennale avec le Conseil départemental du Nord se poursuit et nous accompagnons le Département dans l'ensemble de ses rencontres avec les intercommunalités pour présenter et mettre en œuvre le schéma directeur d'itinéraires cyclables élaboré conjointement et adoptée en 2018. A noter le déploiement du premier réseau points nœuds en 2019 sur le territoire des Flandres intérieures et la réfection complète et enrobés de la voie verte de l'avesnois qui héberge l'EuroVelo 3.

La convention triennale avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais qui s'achevait fin 2018 a été renouvelé pour trois nouvelles années. Il porte principalement sur la mise en œuvre progressive des véloroutes EuroVelo 4 et EuroVelo 5 ainsi que les actions visant à sécuriser les accès à vélo et à pied des collègues.

Le cofinancement de la Région Hauts-de-France et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Centre ressource régional en écomobilité (Crem), sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France a quant à lui été reconduit. Le Crem est coanimé avec l'association *En Savoir Plus*, basée à Amiens.

Le partenariat conclu avec Hauts-de-France Mobilités qui s'achevait le 31 août 2018 a été renouvelé pour trois nouvelles années à partir du 1^{er} janvier 2019. Ce partenariat permet toujours le développement de nos outils de cartographie et de cyclabilité mais étendu à l'ensemble de la région Hauts-de-France ! Les données de cyclabilité collectées alimenteront le calculateur d'itinéraire intégré à la centrale de mobilité PassPass... quand celui-ci sera opérationnel...

Au-delà de ces partenaires principaux, des conventions existent également avec :

- la CUA (Communauté urbaine d'Arras) ;
- la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque) ;
- la Ville de Villeneuve-d'Ascq ;
- la Ville d'Hazebrouck ;
- la Ville de Ronchin ;
- la ville de Grande-Synthe ;
- la ville de Lens ;
- la Ville de Saint-Laurent-Blangy ;
- la ville de Bruay-la-Buissière

Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires.

En 2019, nous avons conclu de nouveaux partenariats avec

- la ville de Béthune ;
- la ville de Maubeuge ;
- la ville de Marcq-en-Barœul
- la Communauté d'agglomération du Boulonnais.
-

Les pourparlers établis avec la ville de Lille, la Communauté de Communes du Pévèle-Carembault et la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole devraient se concrétiser courant 2020. D'autres contacts existent également avec la communauté de communes de Flandre Intérieure et avec la ville de Saint-Amand-les-Eaux.

Enfin, suite à de nombreux échanges tout au long de l'année 2019, l'action du Crem sera étendue en 2020, sur le Nord et le Pas-de-Calais, avec une mission d'accompagnement des plans de mobilité des collèges grâce au concours financier de la DREAL, de l'Ademe et du Département du Nord.

Les partenariats avec les Villes de Villeneuve-d'Ascq et Ronchin diffèrent des autres et portent principalement sur des actions de promotion envers des publics cibles. Ils sont en cela complémentaires à celui de la MEL qui ne contribue plus aux actions suivies dans les communes qui la composent.

À ces subventions s'ajoutent des ressources ponctuelles sous forme de prestations : marquage, vélo-école, séances de remise en selle, accompagnement de Plans de mobilité... Nous travaillons ainsi régulièrement avec *les Explorateurs de la transition* pour apporter notre expertise sur le volet cyclable des Plans de mobilité des entreprises et des administrations.

L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU, Judicaël POTONNEC et Sébastien TORRO-TOKODI en lien avec le Bureau, dans un contexte économique toujours aussi tendu au sein des collectivités.

Les partenariats avec les principales collectivités de la région permettent des évolutions sensibles dans la prise en compte des cyclistes. Notre présence dans de nombreuses instances de concertation, de comités techniques et de comités de pilotage permettent à Droit au vélo de peser auprès des élus et des services techniques sur de nombreux points : propositions d'aménagement cyclable, priorisation des besoins cyclables, adoption de schémas directeurs, matérialisation des franchissements cyclables, réalisation de voies vertes au revêtement roulant, systématisation des double-sens cyclables, expérimentation de chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) ou chaucidou, expérimentation de la vélorue, réflexion sur les plans de mobilité et de circulation, élaboration de cheminements sécurisés partagés avec les agriculteurs pour le périurbain, voie partagée entre piétons et cyclistes dans les zones peu denses, suppression des répétiteurs bas des feux pour un meilleur respect des SAS... Ces évolutions sont parfois âprement discutées ! Le fait de travailler avec une diversité de collectivités permet une émulation qui nous est profitable.

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), représentant l'État, suit toujours avec attention notre travail, ce qui permet parfois de faire évoluer les recommandations en vigueur au niveau national. Notre action a ainsi régulièrement mise en valeur dans plusieurs de ses publications. Une convention de partenariat avec sa direction régionale permet de valoriser et légitimer les comptages opérés par nos bénévoles qui se sont fortement développés ces dernières années à Lille. Cela se traduit par la publication semestrielle de baromètres qui nous permettent de justifier la réalisation d'aménagements cyclables et la réduction de la place de la voiture par les évolutions observées.

Groupes de Travail Vélo

Les « Groupes de Travail Vélo » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU, Sébastien TORRO-TOKODI et Julien VITSE) de Droit au vélo et ses correspondants locaux, existent dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement, chaussée à voie centrale banalisée...) ; des actions de communication autour du vélo sont aussi évoqués et décidées dans les GTV.

Ces instances de concertation fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière : dans le Nord à Lille, Dunkerque (agglomération), Grande-Synthe, Croix, Fourmies, Hellemmes, Hem, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Lambersart, Lesquin, Lomme, Loos, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roubaix, Saint-André, Villeneuve-d'Ascq, et dans le Pas-de-Calais à Boulogne-sur-Mer (agglomération), Achicourt, Arras, Béthune, Bruay-la-Buissière, Lens, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Omer,...

Des contacts existent aussi avec Bondues, Haubourdin, Saille-les-Lannoy, Toufflers, Tourcoing, Wambrechies, Wasquehal... dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec Cysoing, Maubeuge, Neufchâtel-Hardelot, l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, Valenciennes, La Sentinelle, Saint-Saulve, et plusieurs communes de l'Arrageois, de l'Audomarois, du Béthunois et du Valenciennois.

Dans le Bassin minier, nous entretenons des contacts privilégiés avec la Mission Bassin Minier pour relancer les projets de véloroutes et de voies vertes sur le territoire, notamment l'EuroVelo 5, et ainsi coordonner les actions des différentes collectivités concernées.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de Droit au vélo et les services de la Métropole Européenne de Lille, de la Communauté Urbaine d'Arras, de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Communauté d'agglomération du Boulonnais et des Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais sont très régulièrement amenés à se réunir. Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons toujours notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit bien prise en compte dans les projets qui nous sont présentés. Suite à ces demandes répétées, la MEL a ainsi adopté pour ses nouveaux projets un stabilisé au liant hydraulique qui devrait offrir des qualités de roulement proches d'un béton ou d'un enrobé. Le Département du Nord a pour sa part fait le choix de l'enrobé en remplacement du sable stabilisé pour la rénovation de la voie verte de l'avesnois. Ce choix a été dicté pour un meilleur confort de roulement, une facilité d'entretien et un meilleur impact écologique.

Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible, mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables qui sont décrits dans chaque Heurovélo.

Préparation des élections municipales et baromètre Parlons vélo

Les élections municipales représentent un moment crucial pour l'association Droit au vélo - ADAV car c'est essentiellement à cette échelle que se décident les politiques de déplacement.

Les choix du maire et de l'équipe municipale auront un impact sur les aménagements en faveur des piétons et des cyclistes et donc sur les modes de déplacement de demain dans nos communes et entre nos communes. De plus, de ces choix politiques en matière de mobilité, découleront en partie le sentiment de sécurité dans l'espace public, la persistance de commerces locaux, la santé des citoyens (lutte contre la sédentarité) ... ou tout simplement le bien-vivre ensemble dans l'espace public....

Dans ce contexte depuis le printemps 2019, le conseil d'administration a mobilisé les bénévoles de l'association et plus particulièrement l'ensemble des correspondants locaux pour rédiger, souvent avec les adhérents de leur commune, des propositions aux candidats, et/ou pour les interroger sur leurs engagements. En outre, de nombreuses rencontres, souvent très constructives, ont eu lieu entre les candidats aux élections municipales et Droit au vélo – ADAV. Ce travail, intense, de lobby a permis d'ancrer le vélo dans deux nombreux programmes qui reprennent ainsi pour beaucoup les demandes que nous avons exprimées dans les manifestes réalisés pour chaque commune : réseau express vélo, véloroute, plan de circulation pour limiter le trafic, stationnement vélo, budget pour le vélo à défendre au sein des intercommunalités, maison du vélo ou de la mobilité, schéma directeur cyclable, résorption des points durs...

Aujourd'hui, ces propositions et les premières réponses des candidats sont en ligne. Plus de 50 communes de toutes tailles du Nord et du Pas-de-Calais sont ainsi concernées. La liste complète est consultable en ligne : <https://droitauvelo.org/Elections-municipales-2020-Votez-velo>

Cette action s'est déroulée en parallèle de l'opération Parlons vélo de la FUB que nous avons relayée intensément sur le territoire. L'édition 2019 du Baromètre des Villes cyclables a connu un succès incroyable et inattendu en réussissant le tour de force d'obtenir plus de 184 000 réponses, qualifiant ainsi 763 villes en France. Avec 9.767 répondants, démarchés de façons intensives par nos bénévoles, les deux départements, Nord et Pas de Calais, ont contribué au succès de cette édition 2019. 48 communes de ce territoire, contre 18 en 2017 sont retenues dans le classement.

Ce score montre une nouvelle fois l'appétence actuelle pour le sujet vélo à quelques mois des municipales 2020. Le premier résultat dévoilé prend la forme d'une carte des points noirs et axes à aménager en priorité, une carte qui complète les propositions cartographiées préalablement par l'ADAV diffusées auprès des candidats.

Remercions ici tout particulièrement François LOISEAU, Frédéric DEVRED et Yves LEPINAY et l'ensemble des correspondants locaux pour leur engagement au côté de Yannick PAILLARD.

Intermodalité et services au vélo (location, stationnement)

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons à préserver cette possibilité, souvent remise en cause pour des raisons d'encombrement des voitures en heure de pointe, et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris fermés afin de permettre aux pendulaires de stationner un vélo personnel en gare de départ et un en gare d'arrivée, comme le font de nombreux Flamands, Néerlandais et Alsaciens. Nous assistons malheureusement à trop peu d'évolution en 2019 malgré les relances répétées du collectif Vel'Hauts de France auprès de la Région.

Au niveau des réseaux de transports en commun, des relations plus ou moins suivies perdurent avec les réseaux *Ilévia*, *Artis* (CUA) avec lequel nous proposons régulièrement des séances de remises en selle aux locataires des VAE, *Tadao* (Communautés d'agglomération Béthune-Bruay, Hénin-Carvin et Lens-Liévin), qui apposent tous depuis plusieurs années notre autocollant à l'arrière des bus afin d'inciter les cyclistes à ne pas dépasser par la droite. A noter que cette initiative de l'ADAV qui remonte à plus de 10 ans est aujourd'hui reprise au niveau national dans le projet de la loi LOM.

Les services de location de vélo de type libre-service n'évoluent que très peu et ont montré leurs limites. Peu pertinents en dehors de villes centres, nous préférons encourager les offres de location moyenne et longue durée et les aides à l'achat, notamment pour VAE et les vélos cargo.

Concernant le stationnement des vélos, au-delà des arceaux qui restent demande une importante, notre travail de lobby permet aujourd'hui une prise en compte du besoin de sécuriser les vélos à domicile. Cela s'est traduit notamment dans les budgets participatifs proposés aux habitants de plusieurs villes. Ainsi, Lille s'est équipé d'une vingtaine de box à vélos semi-collectifs, particulièrement adaptés en milieu urbain dense puisqu'ils prennent précisément la place d'une voiture tout en permettant d'y stationner jusqu'à 5 vélos. Ce modèle devrait se développer dans d'autres villes. L'ADAV se fait également le relais du projet *Alvéole* porté par la FUB, qui vise à financer 60% du coût d'installation d'abris à vélos fermés et 100 % du coût d'actions de sensibilisation pour les usagers du service de stationnement offert. Les lieux d'implantation des locaux vélos éligibles sont les pôles d'échanges multimodaux, les établissements scolaires et universitaires, le logement social et les établissements publics. Pour diffuser l'information sur ce programme national nous avons organisé une rencontre régionale avec la FUB au siège de la Région le 24 juin 2019. De nombreuses collectivités de la région se sont ainsi emparées du programme *Alvéole* pour développer leur offre de stationnement à l'exemple des villes de Lille, Ronchin, Villeneuve d'Ascq, Armentières...

Enfin pour inciter les communes à renforcer leur offre de stationnement nous pouvons noter l'implantation de 1000 support vélo à fixer sur les mâts de signalisation directionnelle.

Centre ressource régional en écomobilité (Crem)

Depuis la fusion des régions, le Crem est coanimé, à l'échelle des Hauts-de-France, par l'ADAV et l'association *En Savoir Plus*, basée à Amiens. En accord avec ses partenaires, l'action du Crem est articulée autour de 2 axes principaux :

1/ Accompagner la prise en compte de l'écomobilité dans les politiques publiques territoriales

Le Crem est intervenu à plusieurs reprises à la demande de collectivités afin d'**animer des ateliers** sur la mobilité (Montreuillois, Béthune, Ternois, Communauté de communes des Sources et Vallées).

Un rôle important du Crem est également d'être un **relais d'information** vers son réseau lors de la publication d'appels à projets. Cela a par exemple été le cas avec les appels à projets « mobilité innovante en milieu rural » du Conseil Départemental du Nord. Ce rôle de relais peut aussi être utile lorsque des structures veulent faire connaître un dispositif et sont à la recherche de partenaires (ligne de covoiturage Pev'MEL).

Le Crem est aussi sollicité pour apporter une **expertise** ou faire part de ses ressources et connaissances d'expériences remarquables sur des sujets aussi divers que : mise en place de l'Indemnité Kilométrique Vélo en entreprises, recherche de prestataires et modèles de devis pour la réalisation de stationnement vélo, assurances pour encadrer un pédibus, Pour ce type de recherches, le Crem s'appuie très largement sur son réseau, compile et synthétise les réponses de chacun.

Pour ce même rôle de ressource, le Crem est parfois sollicité pour apporter des **conseils et ressources** sur la mise en œuvre d'actions en faveur de l'écomobilité, notamment auprès des scolaires et participe à des rencontres et groupes de travail organisés par les territoires (ex : rencontre des collectivités lauréates de l'Appel à Projets Vélo et Territoires de l'ADEME, COTRI du Pays du Cambrais).

Le Crem a organisé avec l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier) et la Mission Bassin Minier une rencontre sur le thème « *l'écomobilité dans le bassin minier : état des lieux et perspectives* ». Elle a regroupé une cinquantaine de personnes des différentes collectivités du territoire et se poursuivra en 2020 au sein d'un groupe de travail dédié à la **mobilité dans le bassin minier**, territoire jugé prioritaire par nos partenaires.

8 **fiches Bonne pratiques** ont été réalisées et diffusées. Elles sont en ligne sur le site du Crem à l'adresse : <http://www.ecomobilite.org/fiches-bonne-pratique->

- Operation My Anor, My Mobility dans l'Avesnois
- L'autostop organisé avec Rezipouce sur la Communauté de communes du Plateau Picard.
- Le service public itinérant de la Thiérache Sambre et Oise
- Le Plan de mobilité rurale de la Communauté de Communes du Sud-Ouest Amiénois
- Le covoiturage de proximité à Marcq-en-Barœul
- Des vélos à assistance électrique pour faciliter l'insertion à l'École de la 2e Chance Grand-Lille (site de Saint-Omer)
- La plateforme mobilité du PETR du Ternois
- Le Faitout connecté, tiers-lieux de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde

Le Crem anime également un groupe d'appui régional « **rue aux enfants, rues pour tous** » en lien avec la dynamique nationale portée par un collectif composé de Rue de l'Avenir, Vivacités, Cafézoïde, ANACEJ.

Deux rencontres régionales à destination de porteurs de projets ont été organisées pour présenter un état des lieux du dispositif en région, les ressources existantes et évoquer les modalités de suivi et d'accompagnement du 3^{ème} appel à projets lancé par le collectif à l'automne 2019.

Une vingtaine de Rues aux enfants ont été organisées dans la région Hauts-de-France en 2020.

Un nouvel outil, la **cartographie régionale des initiatives en écomobilité** est consultable en page d'accueil du site internet du Crem. Près de 150 initiatives y sont à ce jour recensées.

Plusieurs catégories d'initiatives peuvent ainsi être visualisées :

- Pédibus / vélobus
- Rue fermées aux heures d'entrées et sorties de classe
- Voiture partagée
- Ecomobilité scolaire
- Rue aux enfants
- Villes à 30
- Promotion des modes actifs
- Aides à l'écomobilité

Par ailleurs, le Crem coordonne chaque année la publication en ligne d'un **programme régional de la Semaine de la mobilité**. 27 évènements ont été relayés en 2019.

De manière transversale, il convient de noter l'augmentation continue de la fréquentation du **site Internet** du Crem (www.ecomobilite.org) qui a reçu 40 000 visites en 2019 (contre 28 000 en 2018), soit une augmentation de 43 % ! La fréquentation du site est complémentaire d'une **liste de diffusion** listeecomobilite@droitauvelo.org qui s'adresse à plus de 500 abonnés, majoritairement issus des collectivités, et la diffusion de 4 **panoramas de presse de la mobilité** réalisés en partenariat avec le centre de documentation de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (Mres).

2/ Accompagner le développement de l'écomobilité scolaire

Au travers de cet axe, l'objectif du Crem est d'encourager à ce qu'une majorité des déplacements domicile-école soit effectuée autrement qu'en voiture individuelle.

En accord avec ses partenaires, le Crem avait prévu une action plus limitée dans ce domaine en 2019. Cependant l'émergence du programme MOBY et la volonté accrue du Rectorat de Lille de travailler sur le sujet de la mobilité ont finalement renforcé le travail mené par le Crem sur l'écomobilité scolaire

Le Crem a organisé la 4^{ème} édition du **Challenge de l'écomobilité scolaire** qui s'est déroulée du 24 au 28 mai. 198 classes, représentant 48 écoles, ont participé à cette édition contre 148 l'an passé, soit une augmentation de plus de 34 %.

Les élèves de CM2 de l'école Rameau à Villeneuve d'Ascq ont remporté le prix de la classe la plus écomobile. Les élèves de CE2-CM1 de l'école Au Bourg à Brouckerque ont remporté le prix de la "plus belle progression écomobile".

Près de 5500 livrets d'activités ont été fournis aux écoles.

Le challenge a bénéficié du relais auprès des classes des inspecteurs académiques et de plusieurs communes (Hem, Béthune, Lens, Wannehain, ...)

Pour la mise en place des outils et de la stratégie de communication, le Crem s'appuie sur l'agence de communication les Enchanteurs.

La prochaine édition sera ouverte aux maternelles. Une attention particulière sera également portée au suivi des écoles sur du plus long terme. Précisons que plusieurs collectivités (Agglomérations de Bordeaux, de Nantes, communauté de communes des Sables d'Olonne) se sont renseignées pour savoir comment décliner localement le challenge sur leurs territoires.

Il n'y a pas eu cette année de **journée de sensibilisation d'animateurs** cette année, faute de demandes de collectivités. Une formation est en cours d'élaboration avec le Pays du Ternois et une autre a été proposée à la Communauté de communes du pays de Lumbres. La mise en place du programme "savoir rouler" dans les écoles pourrait amener le Crem à développer ces formations.

Le Crem, via En Savoir plus, a mis en place une formation de 3 jours sur l'accompagnement de **Plans de Déplacement d'Etablissements Scolaires** à destination d'acteurs-relais.

Le Crem a participé 4 rencontres organisées par le Rectorat de Lille et réunissant plusieurs partenaires mobilité en vue d'étudier la possibilité d'amplifier la sensibilisation à l'écomobilité dans les collèges par le biais de formations et de mise en œuvre de PDES. Un poste de chargé de mission spécifique est en cours de création au sein de l'ADAV pour accompagner pendant 3 ans cette démarche auprès des collèges du Nord et du Pas-de-Calais.

Sur ce même sujet, le Crem, en tant que tête de réseau régional, a été approché par ECOCO2 qui anime le **programme MOBY** qui vise à développer des Plans de Déplacements d'Etablissements Scolaires dans 900 écoles primaires de France en s'appuyant sur des acteurs-relais qui en assureraient l'animation. A ce jour, la commune de Bailleul-sur-Therrain, dans l'Oise, est la seule à avoir donné suite. Il est prévu qu'ECOCO2 revienne vers le Crem avec une nouvelle proposition de partenariat qui concernera cette fois également les collèges et lycées.

Promotion du vélo et sensibilisation

Droit au vélo a multiplié les actions destinées au grand public en 2019 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels : Semaine du développement durable, Fête du vélo, Semaine européenne de la mobilité, pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales.

Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement Openstreetmap, réalisée au départ avec le soutien du Département du Nord dans le cadre d'un appel à projets, bénéficie désormais du soutien de Hauts-de-France Mobilités (HDFM) pour alimenter un calculateur d'itinéraire, dans le cadre de la centrale de mobilité Passpass.fr qu'il développe pour les Hauts-de-France. La nouvelle convention de 3 ans que HDFM et l'ADAV ont signée début 2019 implique que l'ADAV travaille désormais à l'échelle des Hauts-de-France. Ce calculateur aura pour vocation de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun, le covoiturage et l'usage du vélo.

Pour y parvenir, l'association a mis en place deux cartes désormais à l'échelle des Hauts-de-France, accessibles en ligne : l'une permet de représenter l'ensemble des aménagements cyclables, des itinéraires cyclables et services dédiés aux cyclistes : carto.droitauvelo.org, l'autre permet au grand public de donner facilement son avis sur la cyclabilité des routes et des rues : cyclabilite.droitauvelo.org.

Ainsi, en se basant sur l'ensemble des recommandations des contributeurs et non pas uniquement sur l'existence d'aménagements cyclables, le calculateur d'itinéraire développé par HDFM permettra d'orienter au mieux les cyclistes dans leur quotidien. Le soutien de HDFM permet de financer depuis septembre 2015 un poste dédié à l'animation et à la cartographie. Mathias VADOT s'est ainsi formé à l'utilisation de la carte de cyclabilité et de la cartographie des aménagements cyclables, à l'aide de la coopérative Champs Libres et de Philippe PARY que nous remercions pour son implication bénévole dans le suivi du projet.

Afin d'augmenter le nombre de contributeurs de la carte de cyclabilité, Droit au vélo a organisé de nombreuses rencontres territoriales, adressées aux adhérents de l'ADAV mais aussi aux membres de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) et plus globalement aux cyclistes curieux et intéressés par cette thématique.

Ainsi, plusieurs réunions de travail avec les adhérents et correspondants locaux ont eu lieu à Cysoing, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Béthune, Armentières, Templeuve...

Des événements publics pour faire découvrir la carte de cyclabilité ont été organisés à la Halle aux Sucres à Dunkerque, dans les médiathèques de Lille et de Tourcoing lors du Challenge métropolitain du Vélo Ensemble en Selle qui s'est tenu du 1er au 31 mai 2019 sur le territoire de la MEL. L'ADAV a aussi présenté ce projet lors d'événements tels que la journée écomobilité à Dunkerque, la Fun Vélo Rando organisée par la MEL, à Marcq-en-Barœul lors du Think-Tank mobilité, la remise des dossards de l'événement Lille-Hardelot, la Fête du Vélo à Lambersart organisée par l'ADAV, lors de la fête du sport, organisé à Valenciennes.

Un travail d'animation de la cartographie est déjà engagé avec les associations du réseau FUB de l'ex Picardie. Une formation a eu lieu en décembre avec l'association de l'Oise AU5V, d'autres sont à venir.

Vélo-éducation

En dehors de la période hivernale, la vélo-école pour adultes débutants de Lille poursuit ses activités les mardis et les jeudis de 19H00 à 20H30. Les cours se déroulent dans la cour de l'école Cornette par groupe de 5 personnes. Les sorties urbaines du samedi matin complètent la formation. Le fonctionnement est assuré par des bénévoles formés à cet apprentissage spécifique. 30 personnes ont bénéficié des cours sur la période 2019.

La Vélo-école de Maubeuge s'est poursuivie au printemps 2019, du 2 mai au 27 juin, une session de 10 séances pour les adultes. Elle a permis à 7 personnes de se remettre en selle et à 4 de découvrir les plaisirs du vélo. Son fonctionnement est assuré par des bénévoles motivés, citons en particulier : Jean-Louis Bonnaire, Didier Maufroy, Véronique Manaa et Dominique Delcroix. Un bénévole a pu en octobre suivre la formation et obtenir le certificat d'Initiateur Mobilité à Vélo.

À Villeneuve-d'Ascq, nous sommes intervenus auprès de sept classes de CM1/CM2 sur des cycles d'apprentissage de 4 séances : deux séances de maniabilité du vélo dans la cour, une séance théorique sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" et une sortie à vélo en ville afin de mettre en pratique les recommandations présentées. Elles ont été complétées par l'expérimentation d'un cycle de huit séances : quatre séances de maniabilité du vélo dans la cour, une séance théorique sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité", deux sorties vélo en classe entière afin de travailler la gestion de groupe et une sortie en sous-groupes pour réaliser des exercices individuels sur route, ceci dans le but de travailler avec l'enseignant la gestion de groupe sur de futures sorties vélo dans le cadre scolaire.

A Ronchin, nous sommes intervenus auprès d'une classe de CE2 sur un cycle d'apprentissage de 4 séances.

Des actions pédagogiques ont été développées à Petite-Forêt grâce à l'action de notre antenne de Valenciennes.

De nombreuses séances de remise en selle et de sensibilisation ont été organisées pour des groupes constitués d'agents de collectivité, d'entreprise ou d'habitants (CASI, CHU de Lille, ONEY, Institut Pasteur, Université de Lille, Conseil départemental du Pas-de-Calais, salariés de la Haute Borne...)

Sur le même principe, nous avons encadré plusieurs balades urbaines à la découverte des aménagements et des itinéraires cyclables à Ronchin et Villeneuve-d'Ascq.

À Arras, avec Artis, nous réalisons des séances de remise en selle avec les usagers du *V'Electric*

Droit au vélo était aussi présente pour des animations auprès d'autres partenaires sur des événements comme le village Sécurité routière à Ronchin ou encore la Rue aux Enfants à Lille-Fives organisée par l'association Les Potes en Ciel.

Comptages

Les données obtenues nous permettent de proposer tous les six mois depuis 2016 un baromètre que nous publions dans l'Heurovélo. Ces bilans semestriels nous permettent de démontrer l'importance de réduire la place accordée à la voiture et de réaliser des aménagements cyclables pour augmenter le nombre de trajets effectués à vélo. Nous pouvons signaler que ce baromètre est très suivi par les politiques pour légitimer leur politique. Essentiellement réalisés sur la métropole lilloise et sur Lille et sa première couronne nous souhaitons aujourd'hui étendre nos comptages sur l'ensemble des territoires où nous sommes présents.

Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Julien ANCELIN, Adrien BOUQUET, Pascal COQUERELLE, Bertrand DEBOUDT, Hervé DE CAGNY, Clotilde DEBARBIEUX, Michel DEMASURE, Xavier DEWAELE, Daniel DOURLANS, Brigitte HELLE, Christophe HERLIN, Hervé LAMBERT, Vianney LAROYENNE, Yves LÉPINAY, Sophie LÉPINE, Pierre-Édouard MARTIN, Joël MEISSONIER, Brewenn MÉTAYER, Amélie POIREAU, Alain PROUFF, Matthieu RABAUD, Cyprien RICHER, Sophie ROUFFIGNAC, Anaïs SABIN, Jacky THERRIN, Claudine VAN NIEUWENHOVE et Thérèse-Marie VANDENBROUCKE.

Parallèlement, la MEL et la CUD gèrent des boucles de comptage automatique dont les données peuvent être transmises sur simple demande à l'ADAV. Une carte répertoriant l'ensemble de ces points peut être consultée en ligne.

Broc(antes) à vélos

Quatre « brocs » ont été organisées en 2019 dont deux à Lille, une à Arras et une à Dunkerque. Elles nous ont une fois de plus permis de toucher un très large public, toujours à la recherche de la perle rare, grâce notamment à la venue systématique des revendeurs installés à Sluis aux Pays-Bas.

Fêtes du vélo

Plusieurs manifestations de Droit au vélo nous ont fortement mobilisés. La Fête du vélo à Arras le 4 mai qui est toujours un événement très attendu. La Fête du vélo en métropole lilloise s'est tenue le samedi 8 juin, sur le parvis du Colysée à Lambersart avec pour la première fois la constitution d'un cœur à vélo qui a fait tourner la tête de bien des passants ! Remercions ici l'ensemble de nos bénévoles et plus particulièrement Luc RELIGIEUX pour cette initiative ! Nous ne pouvons que regretter la météo pour le moins capricieuse sur ces deux événements. Nous étions également présents à Fourmies le 15 juin.

Ces événements, organisés par Droit au vélo, contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause. Enfin, la *Fun Rando Vélo* organisée par la MEL, avec notre concours, le 1^{er} mai a permis de toucher un public toujours plus large (près de 1500 participants), différent de celui que nous rencontrons habituellement sur un parcours mettant en valeur les producteurs locaux.

Lille Hardelot

Afin d'accroître notre visibilité, à l'initiative de Luc RELIGIEUX, nous avons constitué une équipe Droit au Vélo pour cet événement régional incontournable du monde du vélo. L'objectif de la présence de l'ADAV sur cette randonnée est de communiquer et sensibiliser les participants (plus de 7000) aux idées que nous défendons et aux actions que nous menons. L'organisation de Lille-Hardelot, que nous remercions ici, nous a accordé un stand sur le village de départ le samedi 1^{er} juin 2019 et une demi page dans le journal distribué à tous les participants. Nous avons notamment pu y faire la promotion des outils de cartographie que nous développons. Près de 70 adhérents se sont lancés sur le parcours en arborant un maillot « *Droit au Vélo tous les jours* ».

Opérations éclairage

Les opérations ont été reconduites en 2019 sur la métropole lilloise (Armentières, Hellemmes, Lambersart, Lezennes, Lille, Lomme, Loos, Marcq-en-Barœul, Ronchin, Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq) et dans toute la région où nous avons profité de nos partenariats avec certaines villes (Fourmies, Arras, Boulogne-sur-mer, Lens, St-Laurent-Blangy, Templeuve, Dunkerque) et avec la SNCF pour multiplier ces actions dans les gares afin de sensibiliser directement les usagers du TER (Bailleul, Béthune, Hazebrouck, Lille, Maubeuge, Valenciennes). Des actions ont aussi été menées à Calais avec *Opale Vélo Services*, à Douai avec *Droit d'velo Douaisis*. Elles permettent de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité et bénéficient toujours d'un bon retour médiatique. Des éclairages actifs et passifs y ont été distribués grâce au concours de la Fondation de France, de la SNCF, de la Préfecture du Nord et du Fonds de Participation des Habitants de Béthune. Le marquage des vélos est généralement proposé lors de ces opérations.

Marquage

861 marquages de vélo ont été effectués en 2019, soit une hausse de 39,5 %. Nous effectuons du marquage lors de nos actions sur nos différents territoires d'intervention (fêtes du vélo, opérations éclairage, stands...) et à Lille tous les mercredis de 15h à 18h. À noter le partenariat avec certains vélocistes qui offrent le marquage à leurs clients et avec *Les Mains dans le Guidon*, l'atelier de la rue Gambetta à Lille avec qui nous proposons le marquage dans leurs locaux le 1^{er} jeudi du mois.

Stands d'information et sensibilisation

De très nombreux stands ont été tenus pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo lors d'événements. Ci-dessous, pour illustration, une liste de quelques dates auxquelles Droit au vélo était présente :

- 1^{er} mai à Villeneuve d'Ascq lors de la Fun Rando Vélo
- 4 mai à Arras lors de la Fête du vélo
- 19 mai à Bailleul lors du lancement du réseau point nœud par le département du Nord
- 26 mai, fête de la Nature à Villeneuve d'Ascq
- du 28 au 30 mai, à Lens lors de Lens Nat'ur
- 1er juin à Saint-Omer lors de la Fête du vélo
- 8 juin à Lille lors de la Fête du vélo
- 15 juin à Fourmies lors de la Fête du vélo
- 27 juillet à Dunkerque lors de Malo à vélo, stand + Broc'
- 14 septembre à Valenciennes lors de la Fête du sport, stand et marquage
- 21 septembre à Dunkerque lors de la journée de l'Ecomobilité
- 22 et 23 septembre à Arras lors du village de la mobilité

- 22 septembre à Valenciennes : Velotour, stand et marquage
- 28 septembre à Lille lors de la Broc' à vélos
- 29 septembre à Marcq-en-Barœul : stand + marquage vélo

Balades

De nombreuses balades ont été proposées dans la région par la commission Vélotourisme et par les différentes antennes comme celles de Maubeuge et de Béthune qui proposent aux adhérents une balade mensuelle. Hormis les rendez-vous mensuels de Maubeuge qui ont généralement lieu des vendredis en fin d'après-midi et de Béthune qui se déroulent le samedi matin, les balades sont proposées sur une journée le week-end avec généralement un lieu de départ accessible en train. Les balades sont l'occasion de découvrir ou de constater les progrès du réseau de voies vertes et de véloroutes de la région. En 2019 elles ont aussi permis de renforcer les liens entre les associations du territoire. Ainsi en partenariat avec l'association *Patagons la rue* de Calais une balade organisée les 6 et 7 juillet a permis de valoriser les aménagements des EuroVelo 4 et 5. Avec Véloxygène (Amiens), une balade entre Amiens et Arras, à la découverte des véloroutes de la Somme et de la Mémoire, a également été organisée les 3 et 4 août.

Notons que sans en être l'organisateur direct, Droit au vélo aide aussi à l'encadrement d'autres balades comme la *Caravane vanne* dans le cadre du festival *Wazemmes l'Accordéon*.

Ateliers de réparations

Droit au vélo adhère à *L'Heureux Cyclage* et soutient les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, qu'elle porte directement comme à Arras, Dunkerque, Maubeuge, Saint-Laurent-Blangy ou Saint-Omer, ou en partenariat avec d'autres structures comme *les Jantes du Nord* à Lille, *Busabiclou* à Roubaix, *PharmaCyclo* à Valenciennes, le *Centre d'Animations du Nouveau Monde* (CANM) à Hazebrouck ou encore un projet municipal à Fourmies.

Atelier d'Arras

Après de longues démarches en 2018, le samedi 30 mars 2019 nous avons pu inaugurer notre nouvel atelier vélo hébergé au centre social Léon Blum, 39 avenue de l'Hippodrome à Arras dans des locaux, mis à disposition par la ville. L'atelier est aujourd'hui ouvert au public tous les jeudis de 14 h à 17 h ou bien sur rendez-vous en écrivant à l'adresse atelier-arras@droitauvelo.org. Moyennant une adhésion, toute personne peut venir apprendre à entretenir et réparer son vélo. L'atelier a aussi pour activité la réparation de vélos, que nous récupérons auprès du syndicat de gestion des déchets ou qui nous sont donnés par des particuliers, pour les revendre à petit prix lors des broc' à vélo ou répondre à quelques demandes ponctuelles (ex. étudiants, réfugiés, etc.). Une équipe de bénévoles très motivés animée notamment par Francis BONNAVE, Armel GHESQUIERE et Thomas VANDEVILLE permet son fonctionnement.

Atelier de Dunkerque

En partenariat avec la Maison de l'Environnement (MDE), l'animation d'un atelier d'aide à la réparation est proposé le dernier samedi matin de chaque mois en complément du marquage vélo gratuit (pris en charge par la CUD) effectué par la MDE. Il rencontre un afflux constant de cyclistes confirmant le besoin de développer ce service sur le territoire. Il permet en outre de donner quelques conseils d'entretien, de l'information sur les aménagements cyclables existant sur le territoire et d'expliquer nos actions à l'échelle locale et régionale.

Lauréate de la Fondation Norauto en 2019 la MDE a pu bénéficier de fond pour acquérir un container, qui avec l'aide des services de la ville de Dunkerque et des bénévoles a été aménagé pour se transformer en Vélobox. Cette structure est mutualisée pour pouvoir accueillir les ateliers d'aide à la réparation, le marquage contre le vol de vélo et proposer de l'information liée aux mobilités douces.

Nous pouvons remercier Olivier COHEN, David MAZCKA et Gérard MOUCHEL pour leurs participations active aux ateliers, ainsi qu'aux salariés de la MDE.

Atelier de Maubeuge

L'atelier fonctionne chaque 1^{er} samedi du mois depuis mars 2016. Ce n'est pas un local spécifique mais une salle mise à disposition par la mairie, partagée avec deux autres associations. Chacun vient avec son vélo, et trois mécanos bénévoles proposent de diagnostiquer et donner des conseils, et nous disposons d'un peu de matériel.

Atelier de Saint-Laurent-Blangy

Suite à nos échanges très réguliers avec la municipalité nous avons conjointement travaillé en 2019 à la création d'un atelier. La Ville de Saint-Laurent-Blangy, que nous remercions ici, nous a mis à disposition un local au pied de la mairie qu'elle a équipé et doté de l'outillage nécessaire à l'entretien des vélos. *Soignons Les Biclous*, l'atelier vélo participatif et solidaire de l'ADAV à Saint-Laurent-Blangy a ouvert ses portes le mardi 3 mars 2020. Son fonctionnement se fait avec des bénévoles encadrés par Pierre TITTELEIN. L'adhésion à l'ADAV est obligatoire pour pouvoir bénéficier de ses services. Ouvert au public tous les mardis soir de 18H à 19H30. Contact : atelier-slb@droitauvelo.org

Atelier de Saint-Omer

La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) nous met un local à disposition depuis la fin de l'été. Les séances sont gratuites pour les adhérents et au prix de 2 € pour les autres, et se déroulent tous les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois. Une dizaine de bénévoles assurent les permanences.

À Lille et sur la Métropole

Nous travaillons en relation avec l'association *Les Jantes du Nord*, émanation de l'atelier auparavant géré par l'ADAV. Une convention de partenariat nous permet de mutualiser le local situé rue Eugène Jacquet pour notre activité de vélo-école. Après avoir concéder notre matériel (outillage et mobilier) nous poursuivons notre soutien à l'association en partageant les frais d'électricité et d'eau du local. Parallèlement nous faisons également la promotion du *Busabiclou* qui intervient plutôt sur le versant nord-est de l'agglomération. Nous entretenons également des liens étroits avec *Les Mains dans le guidon* notamment pour l'organisation de séances de marquage.

À Béthune

L'association *Cyclocampus-Béthune* dont Droit au vélo est membre d'honneur est destiné aux usagers du campus de Béthune qui peuvent y entretenir ou réparer leur vélo. Son activité, qui a démarré en 2011, est basée sur la gestion d'un atelier vélo participatif. Les vélos issus de l'atelier ont pu être vendus l'an dernier. Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>.

A noter également notre participation tous les derniers mercredis du mois, de 14h à 17h, à un atelier vélo avec le garage solidaire de Béthune.

Communication

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle, tirée à 2000 exemplaires, est toujours aussi attendu ! Le journal assure le lien avec nos adhérents et permet de rendre compte de notre activité. Pour chaque numéro nous proposons un dossier thématique et invitons nos adhérents à y apporter leurs contributions. Merci à tous les rédacteurs, à Noémie CIOFOLO qui se charge de la maquette bénévolement et à Hervé DE CAGNY, Luc RELIGIEUX, Yannick Paillard pour la coordination rédactionnelle. Les anciens numéros peuvent toujours être consultés sur le site Internet. Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal, et à Laurent LIBESSART pour les illustrations de la couverture.

La rubrique *L'ADAV y était*, toujours très étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région.

Site Internet droitauvelo.org

Ce site très riche bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche et totalise près de 1,8 millions de visites depuis sa création en 2003 (le nombre de visites fluctue entre 15000 et 27000 par mois). Reconnu pour son contenu, sa nouvelle présentation le rend plus attractif. Son point fort reste sa mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité et une plus grande interaction avec les réseaux sociaux. Les rubriques consacrées aux antennes de *Droit au vélo* ont été développées et le téléchargement de l'ensemble de nos publications facilité (nos fiches-conseils sont toujours très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !).

Réseaux sociaux

Le compte *Twitter* ouvert fin 2013 compte aujourd'hui 4510 abonnés soit une augmentation de plus de 26 % par rapport à 2018. Il est administré par Yannick PAILLARD et facilite l'interaction avec les politiques pour une meilleure prise en compte de la marche et du vélo dans les réflexions. Il permet aussi de rappeler systématiquement les rendez-vous que l'association organise ou auxquels elle participe.

La page *Facebook* du siège régional, intitulée *Droit au vélo – ADAV Nord-Pas de Calais* a été créée en 2014. Elle est suivie par plus de 2788 abonnés, soit une augmentation de 30 % en 2019. Les pages *Facebook* des antennes d'Arras, de Dunkerque, de Lens, de Maubeuge et de Saint-Omer sont alimentées régulièrement par leurs responsables.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens), la télévision et la radio se montrent toujours intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités et nos demandes pour les municipales...etc. La presse sollicite notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebalancer les discours des politiques.

Services aux adhérents

Une permanence, où il est possible de faire marquer les vélos, est proposée les mercredis de 15h à 18 h pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode*[®], 3 € au lieu de 10 €, et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets rétro-réfléchissants et de protège-sacs.

Les ateliers gérés par l'ADAV sont réservés aux adhérents de l'association et accessibles gratuitement.

Une aide technique personnalisée très appréciée est fournie gracieusement par Jean DEWAVRIN, vice-président chargé des relations avec les adhérents, à l'unique condition d'être à jour de cotisation. Au nom de l'ensemble des adhérents qui bénéficient de ses services, nous le remercions pour son dévouement.

Nous poursuivons également le développement du réseau de *points SOS vélo* initié par l'ADAV en 2008. Plusieurs communes proposent déjà ce service dans l'ensemble des lieux recevant du public (Hellemmes, Lille, Lomme). Pour rappel, ils permettent aux cyclistes qui subissent une crevaison de réparer leur vélo chez de petits commerçants. La liste des points se trouve sur le site : droitauvelo.org et sont intégrés à carto.droitauvelo.org.

Citiz Arras Lille offre aux adhérents les frais d'inscription au service d'autopartage proposé sur les territoires de la MEL et de la CUA.

Grâce à notre appartenance à la FUB, les adhérents bénéficient de réductions auprès de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ, réseau de plus de 100 auberges de jeunesse en France).

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité d'adhérer en ligne à partir de notre site Internet grâce à *HelloAsso*.

Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est un membre historique du réseau de la Mres, structure qui nous héberge depuis notre création en 1982. Nous essayons, parfois avec difficulté du fait de notre propre agenda déjà très chargé, de relayer ou de nous associer aux actions qu'elle porte. Droit au vélo est représentée au CA de la Mres par Denis LEFEBVRE. Cette année 2019 fut particulièrement prenante avec son déménagement opéré fin 2019, après moult péripéties, au 5 rue Jules de Vicq à Lille Fives où se trouve aujourd'hui nos bureaux et notre siège.

Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison de l'Environnement à Dunkerque et à Arras à la Maison des Sociétés.

Notre association est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) qui regroupe 337 associations et représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Son implication auprès des ministères a notamment permis de mettre le vélo sur le devant de la scène dans le cadre de la LOM (loi d'orientation des mobilités). En 2019, nous nous sommes particulièrement impliqués dans la diffusion du second Baromètre des villes cyclables, dans le suivi du programme Alvéole et dans la campagne Parlons Vélos pour faire du vélo un axe majeur de la campagne des municipales en 2020. Droit au vélo est l'association d'usagers la plus importante de la FUB et son travail a été mis à l'honneur lors du congrès de la FUB du Mans qui s'est déroulé le 10 mai 2019. C'est ainsi 3 intervenants de l'ADAV qui ont pu développer notre expertise lors de cette journée d'étude : *Milieu périurbain et campagnes : des solutions cyclables* avec Michel ANCEAU ; *l'Urbanisme Cyclable : comment concevoir la ville pour le vélo ?* avec Sébastien TORRO-TOKODI ; *Vers un Savoir Rouler généralisé* avec Julien VITSE.

Nous adhérons au réseau de *l'Heureux Cyclage* qui fédère les structures qui proposent une activité d'atelier d'auto-réparations des vélos.

Droit au vélo est membre historique de l'Association Française de développement des Véloroutes et des Voies Vertes (AF3V) dont elle est la délégation régionale pour le versant nord. Le versant sud est géré par l'AU5V.

Enfin nous adhérons à l'association nationale *Rue de l'avenir* dont nous sommes depuis 2017 la représentation locale. Nous avons ainsi participé à plusieurs réunions notamment sur l'écomobilité scolaire.

Nous tenons également, grâce à Gilles LAURENT, des liens étroits avec l'Union des Voyageurs du Nord, membre de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).

Droit au vélo entretient également des relations suivies avec les associations de collectivités qui défendent l'usage du vélo en France. Ainsi nous avons participé aux journées d'études du Club des Villes et Territoires Cyclables à Nantes le 2 octobre 2019 (CVTC) et de Vélo et Territoires lors de son congrès les 26 et 27 septembre à Angers où Michel ANCEAU est intervenu auprès des experts du Cerema et du M. Vélo du Grand Lyon sur l'atelier « Sécurité & vélo : l'adaptation permanente ».

L'action de notre association est très régulièrement citée en exemple par ces deux instances nationales. Ainsi la revue Vélo et Territoires a réalisé un focus sur l'action du Département du Nord et le travail partenarial avec l'ADAV et nous avons aussi été sollicité pour la rédaction d'une fiche technique de référence sur le revêtement des voies vertes.

Perspectives pour 2020

En 2020 seront élus les nouvelles équipes municipales. Dès l'installation de celles-ci, nous prendrons contacts dans le but de travailler en concertation pour développer des politiques plus ambitieuses en faveur de la marche et du vélo.

Ce travail de co-construction avec les collectivités territoriales est souvent très discret mais a démontré son efficacité. L'important lobbying réalisé en amont des élections municipales en 2019 et les engagements des « futurs-élus » devraient nous faciliter ces premiers contacts. Ainsi nous veillerons à rappeler nous demandons d'allouer des budgets importants et suffisants pour la mise en œuvre de politiques cyclables ambitieuses et cohérentes (comme la création de réseaux express vélos par exemple).

En outre, Lille et sa métropole méritent bien une maison des mobilités actives ! Conformément aux engagements de l'ensemble des candidats lillois, nous veillerons à sa constitution en vue d'accueillir les différents acteurs concernés pour offrir un lieu de ressources, d'informations et de services de qualité aux citoyens (qui seront de plus en plus nombreux à se déplacer autrement qu'en voiture individuelle).

D'autre part, comme nous nous étions engagés, les dons récoltés suite au décès d'Élise seront utilisés pour de réaliser des outils de communication visant à faire mieux connaître les mesures possibles pour rendre la rue plus sécurisée et plus agréables à vivre. Ce travail a déjà commencé avec les adhérents de l'arrageois et un des outils consistera en l'édition d'un livret sur l'apaisement du trafic et les mesures favorables aux déplacements des modes actifs en partenariat avec la Cerema.

En 2020, la synergie entre les différentes antennes du territoire et entre les antennes et le conseil d'administration continuera à être renforcée. Nous espérons également la création d'une nouvelle antenne sur le Cambrésis, qui a bien besoin de sortir du tout voiture.

L'engagement de nouveaux partenaires institutionnels, signe de la reconnaissance de notre expertise, nous permettra par ailleurs de renforcer l'équipe salariée.

Enfin, que ce soit auprès du grand public, des institutions ou des entreprises, la communication reste essentielle pour impulser des changements de comportement. Nous travaillerons donc à la développer en multipliant les différents canaux possibles.

Pour continuer à développer les mobilités actives, Droit au vélo a toujours besoin de bénévoles dans de nombreux domaines. N'hésitez pas à nous contacter...

Le Président,
Yannick PAILLARD